

FRANCHE COMTE

Bulletin N°24 – Semaine 40 – 3 pages

Disponible sur le site : <http://www.franche-comte.pref.gouv.fr/agriculture-h395.html>

COLZA

Réseau d'observation = 35 parcelles

Dpt	Observateurs	Commune	Variété	Date de semis	Pourcentage de pieds porteurs de pucerons (nbre pucerons par plantes)	
70	CA 70	Vezet	EXOCET	27/08/09	70 (1)	
	CA 70	Saulx de Vesoul	EXOCET	30/08/09	12 (0.12)	
	CA 70	Tincey	RICCO	25/08/09	-	
	CA 70	Montureux les gray	Mélange	29/08/09	-	
	SA FAIVRE	Argillieres	CABERNET	17/08/09	2 (0.25)	
	SA FAIVRE	La Résie st martin	PR46W14	25/08/09	-	
	INTERVAL	Montureux les gray	EXOCET	24/08/09	-	
	INTERVAL	Rioz	AVIATOR	2/09/09	-	
	INTERVAL	Champlitte	KADORE	13/08/09	-	
	INTERVAL	Villersexel	ES MERCURE	27/08/09	80 (4.52)	
	CRA	Gy	EXOCET	08/09/09	24 (0.4)	
	CRA	Chancey	PRW28	13/08/09	4 (0.12)	
	CRA	Pesmes	EXOCET	24/08/09	44 (0.68)	
	Agriculteur - CRA	Cugney	AVIATOR	26/08/09	-	
	AGRODIFFUSION	Port / Saône	SAFRAN	26/08/09	18 (0.54)	
	MOULIN JACQUOT	Corre	EXOCET	19/08/09	-	
	TERRE COMTOISE	Montbozon	AVIATOR	24/08/09	4 (0.5)	
	LEGTA VESOUL	Port / Saône	NEPTUNE	25/08/09	-	
	39	CA 39	Ounans	KADORE	07/09/09	-
		CA 39	Les Hays	ADRIANA	27/08/09	55 (2)
CA 39		Annoire	NEPTUNE	07/09/09	-	
CA 39		St Aubin	ADRIANA	22/08/09	15 (1)	
CA 39		St Lothain	ADRIANA	18/08/09	-	
CA 39		Beaufort	AVIATOR	07/09/09	-	
CRA		Authume	REMY	23/08/09	68 (4.8)	
INTERVAL		Goux - Parcey	EXOCET	27/08/09	-	
INTERVAL		Messia	ADRIANA	29/08/09	-	
TERRE COMTOISE		Desnes	ADRIANA	2/09/09	10 (0.52)	
25	CA 25	Lusans	NEPTUNE	1/09/09	-	
	CA 25	Rougemont	NEPTUNE	31/08/09	-	
	TERRE COMTOISE	Ste Marie	ASTRID	18/08/09	-	
	TERRE COMTOISE	Berthelange	ADRIANA	22/08/09	-	
	Agriculteur - CRA	Rignosot	ADRIANA	07/09/09	-	
	Agriculteur - CRA	St julien	KADORE	20/08/09	-	
90	CA 90	La Chapelle sous rougemont	ALPAGA	22/08/09	8 (0.12)	
	CA 90	Rechesy	EXCALIBUR	20/08/09	16 (0.2)	

En rouge = parcelles dépassants le seuil d'intervention

Stades

La majorité des parcelles est entre le stade B3 et B5. Les semis les plus précoces de la mi-août sont au stade B8-B9.

Insectes

Pensez à remonter les cuvettes au dessus de la végétation lorsque le risque altise est terminé, après le stade B4.

Petites altises *Phyllotreta nemorum* :

L'activité est faible et reste cantonnée aux bordures. Contrairement à l'automne 2008, aucune parcelle n'a nécessité de resemis.

Photo N°1- Petites altises



Source CRA 2008



Risque terminé pour les parcelles ayant dépassé le stade B3-B4.

Grosses altises *Psylliodes chrysothela* :

Photo N2- Grosse altise

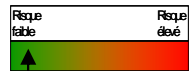
L'activité est faible cette semaine. Seule une parcelle du réseau dépasse le seuil des 30 captures cumulées : 94 captures depuis le 14 septembre à Port / Saône !



Source CRA 2008

Il existe deux seuils de traitement :

- 80% des pieds avec morsures jusqu'au stade B3 (concerne les défoliations)
- 30 captures cumulées en cuvette jusqu'au stade B6 (concerne les attaques de larves)



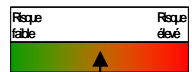
En Franche Comté, les larves provoquent très rarement des dégâts sur le bourgeon terminal, elles restent cantonnées dans les pétioles.

Pucerons *Myzus persicae* :

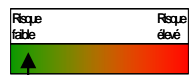
Cette semaine, les pucerons ont été observés dans 15 parcelles sur 36.

Le seuil de traitement, pour des raisons de transmission de viroses, est de 20% de pieds porteurs : 6 parcelles dépassent ce seuil.

Surveillez les petits colzas (<B5), d'autant plus qu'ils souffrent du sec. Un comptage précis est nécessaire. Les pucerons peuvent être résistants aux pyréthrinoïdes.



Sur gros colzas, semés avant le 20 août, les infestations en pucerons sont faibles. Les auxiliaires sont présents : parasitismes d'hyménoptères, larves de syrphes. Risque faible, voire terminé 6 semaines après la levée.



On peut également observer quelques pucerons du navet, plus foncés que les pucerons verts, et quelques rares pucerons cendrés. Ces deux espèces de pucerons peuvent provoquer des crispations du feuillage.

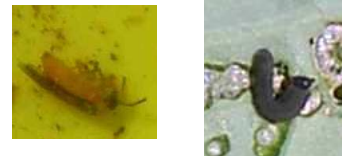
Tenthredès de la rave *Athalia rosae* :

Les larves de tenthredès restent discrètes dans les cultures. Les morsures parfois visibles sur la face inférieure des feuilles sont généralement provoquées par les chenilles de teignes des crucifères (voir BSV N°21).

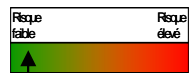
Il n'existe pas de seuil mais le CETIOM décide d'une intervention lorsque les dégâts dépassent le quart de la surface foliaire et nos confrères Suisse, à partir de 1 larve par pied.

Surveillez les petits colzas (<B6). Risque faible.

Photo N4-Adulte et Larve de tenthredè



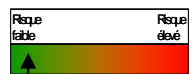
Source CRA 2008



Charançons du bourgeon terminal *Ceuthorrhynchus Picitarsis*

Quelques captures ont eu lieu cette semaine, au Nord de la Franche Comté, dans 4 parcelles sur 36 (3 capture à Argillières 70, 2 à Champlitte 70, 1 à St Julien les Montbéliard 25 et 1 à Rechesy 90).

Risque faible. A suivre dans le prochain bulletin.

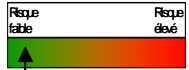


Les témoins non traités sont riches d'enseignements, ils permettent de caractériser la pression des différents parasites des cultures, de localiser les zones géographiques à problème et enfin d'apprécier l'intérêt de la lutte chimique.

Limaces

Quelques attaques en bordure de bois sont signalées.

Surveillez les parcelles notamment les bordures proches de bois ou d'anciens colzas.



Désherbage

Surveillez les repousses de céréales dans les parcelles.

Régulateur à l'automne

Le régulateur à l'automne permet de limiter les risques d'élongation et se raisonne lorsque le colza atteint le stade B6.

Un outil réalisé par le CETIOM permet d'estimer le risque :

<http://www.cetiom.fr/regulateur/automne/>

CEREALES

Les premiers semis ont débuté.

Conseils agronomiques pour les prochains semis

La rotation

Le fait de pratiquer la rotation sur une parcelle (alterner les cultures d'hiver et de printemps) permet de mieux maîtriser l'enherbement :

- en ne favorisant pas plus d'une année sur deux les adventices d'hiver et de printemps
- en utilisant des herbicides à mode d'action différents afin de prévenir les résistances

Elle permet également de limiter certaines maladies inféodées à la parcelle type piétin verse, piétin échaudage.

Eviter les maïs sur maïs permet de lutter efficacement contre la chrysomèle des racines du maïs.

Le travail du sol

Le travail du sol superficiel (<4cm) favorise les levées d'adventices et épuise ainsi le stock semencier des parcelles. Rappuyer le sol après le passage de l'outil permet d'augmenter le contact graine – sol et ainsi favoriser la levée.

Le travail du sol permet également de détruire ou de limiter certains ravageurs type limaces ou taupins.

Choix variétal

Dans un contexte de résistance des maladies aux fongicides, il est important d'adapter la variété au risque encouru sur la parcelle :

- variété tolérante au piétin verse
- variété tolérante à la fusariose des épis derrière maïs
- variété tolérante aux maladies foliaires (septoriose ou rouille)

Date de semis

Ne pas semer trop précocement est un levier agronomique qui permet de lutter contre :

- les graminées d'automne type vulpin et ray-grass qui lèvent de préférence courant octobre ; en effet, si la météorologie le permet, plusieurs faux semis limiteront le recours à la chimie à l'automne ainsi que les résistances.
- les maladies cryptogamiques type piétin verse, septoriose ou rouille en limitant le nombre de contaminations automnales.
- les insectes type pucerons ou cicadelles en semant en dehors des périodes d'activité de ces insectes.

Limaces

Dans les parcelles qui seront semées en céréales, disposer un piège avec quelques granulés permettra d'estimer les populations.